



TRAINING CAMP OUTDOOR VOLLEY BALL 2026, A PERROS GUIREC DU 05 AU 10 JUILLET 2026

Une organisation de la ligue de Bretagne de Volley ball !

DESCRIPTION :

Training Camp BEACH VOLLEY à Perros Guirec dans les Cotes d'Armor (22)

Stage du dimanche 05 juillet (14h) au vendredi 10 juillet (14h) 2026 – jeunes nés de 2011 à 2013

À travers la pratique du volley et d'autres activités, favoriser l'autonomie, le développement personnel et la responsabilisation tout en renforçant l'esprit collectif, la coopération et les relations entre les jeunes. Offrir aux participants une expérience enrichissante hors de leur cadre habituel, des défis et une dynamique de groupe stimulants.

MODALITES D'INSCRIPTION AU SEJOUR

Vous souhaitez inscrire votre enfant au Training Camp Outdoor organisé par la Ligue de Bretagne de Volley-Ball. Vous trouverez ci-dessous tous les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant et au bon déroulement de ce camp :

- ☐ **Fiche d'inscription**
- ☐ **Fiche sanitaire de liaison**
- ☐ **Autorisations diverses**
- ☐ **Règlement intérieur**

Restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez nécessaire, recevez, Madame, Monsieur, toutes nos sincères salutations.

RIVOLIER Laetitia (secrétariat) 06 40 54 56 46 / inscription-stage@volleybretagne.fr

FREY Samuel (Directeur du camp) : 06 62 63 16 33

FICHE D'INSCRIPTION AU TRAING CAMP Perros Guire 2026

⁽¹⁾ **Entourez votre choix**

⁽¹⁾ Melle M. NOM : Prénom :
Date de Naissance : Taille T-shirt : XS S M L XL
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Portable du tuteur :
Email du tuteur :

Pour les parents qui souhaitent déléguer leur responsabilité à une tierce personne pendant la semaine de stage, indiquer ci-dessous le Nom et prénom de la personne autorisée à prendre en charge l'enfant.
NOM : Prénom :
Tél : Portable :
Le cas échéant, lien de parenté :

Votre club :
Votre niveau (1) : Débutant Régional Départemental
Catégorie (1) : M13 M15
Comment avez-vous connu ce stage ?
Par mon club Par mon entraîneur Par un ami Par Internet Autre

Conditions d'hébergements : si vous êtes en groupe et si vous souhaitez être hébergés dans le même logement, précisez les noms de vos ami(e)s :

Je soussigné(e) (nom, prénom du responsable légal et le lien de parenté)
Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.
J'accepte les conditions et je m'engage à le respecter ou à le faire respecter par mon enfant mineur. Le non-respect de cet engagement, dégage la responsabilité de la LBVB et peut entraîner des sanctions.
Je souhaite une facture : oui non
Date : **Signature** : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Fournir la fiche d'inscription est obligatoire même si votre dossier n'est pas complet dans un premier temps. Celle-ci vous permettra de réserver une place en attendant de récolter toutes les pièces administratives et/ou de motiver les copains/copines.

Un règlement d'arrhes de 200 € sera à faire lors de réservation.

Pour vous inscrire il y a 3 choix possibles :

1. Inscription sur le site volleybretagne.fr via le formulaire d'inscription
2. Envoi mail de tous les documents y compris la feuille d'inscription :
inscription-stage@volleybretagne.fr

3. Envoi postal de tous les documents papier au siège de la ligue :
LBVB Training Camp
31 rue Abbé Martin
56300 Pontivy

ATTENTION :

L'inscription ne sera validée qu'après paiement intégral du séjour et réception de votre dossier complet accompagnée des éléments suivants :

- ✓ La copie des attestations de vos organismes de protection sociale (Mutuelle, Sécurité sociale)
- ✓ Un règlement d'arrhes de 200 € (paiement possible par le site si vous vous inscrivez par le site) et si autre contacter la Ligue.
- ✓ Les différentes autorisations parentales et renseignements médicaux (fiches ci-dessous).
- ✓ Un certificat médical d'aptitude à la pratique du volley-ball (la licence de l'année en cours suffit)
- ✓ Un test de non panique pour activité nautique (possibilité de le réaliser en piscine).

Un accusé de réception de votre dossier vous sera adressé par courriel

Règlement Intérieur Training Camp Perros Guirec 2026

Le présent document a pour but de préciser les règles de fonctionnement du Training Camp.

Article 1 : Objet

La LBVB (Ligue de Bretagne de Volley-ball) est une association loi 1901 à but non lucratif.

Les stages d'été s'inscrivent dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son objet, pour développer la pratique du volley-ball outdoor.

Article 2 : Conditions d'inscription

Les stages sont ouverts principalement aux garçons et aux filles âgées d'au moins 12 ans au 1^{er} jour du 1^{er} stage et 14 ans au 1^{er} jour du 2^{ème} stage, licenciés à la Fédération Française de Volley-ball, (quel que soit leur niveau de jeu) **ou** dans une Fédération affiliée ou encore dans une Fédération étrangère.

Les **stagiaires non licenciés** à la FFvolley **doivent présenter une assurance responsabilité civile et individuelle accident.**

Article 3 : Inscription

Le nombre de place étant limité, seuls les stagiaires dont les familles auront adressé un chèque d'arrhes de 200 euros seront préinscrits dans la limite du nombre de places disponibles. Un accusé de réception de préinscription sera envoyé pour indiquer la liste des pièces restant à fournir pour valider l'inscription.

Article 4 : Assurance des stagiaires

Dans les conditions normales d'inscription, les stagiaires sont couverts en tant que licenciés par l'assurance souscrite par la FFvolley auprès du groupe GPA, assurance pour la pratique du volley-ball.

L'organisateur a souscrit auprès du même assureur, une assurance complémentaire garantissant sa responsabilité civile pour l'organisation de ces stages. Il n'a souscrit aucune assurance garantissant le vol, les dégradations et la santé. **Il est donc conseillé aux stagiaires d'être couverts par les compléments d'assurance qui leur paraissent indispensables et notamment la responsabilité civile de particulier et individuelle accident, ainsi que l'assurance vol et villégiature, ou encore une assurance pour l'annulation ou le rapatriement.** La responsabilité de l'organisateur ne peut être retenue en cas de vol ou de dégradations.

Article 5 : Tarif

Le prix du stage inclut l'hébergement, la restauration et l'ensemble des frais liés à l'organisation ainsi que les activités secondaires ; ceux-ci s'élèvent ***par jour pour pension complète, activité et encadrement***).

Stage du 28 juin au 03 juillet : 550 €

Article 6 : Paiement du stage

Le solde du stage **doit nous parvenir avec le dossier complet** au plus tard **le 01 juin 2026**, passé ce délai la LBVB se réserve le droit d'annuler votre inscription (après vous avoir contacté).

Possibilité de paiement échelonné et chèques vacances acceptés (si la totalité ou les arrhes par chèque vacances contactez le secrétariat).

Article 7 : Annulation

Pour organiser ces stages, la LBVB réserve et paye l'hébergement pour accueillir les stagiaires, elle gère l'ensemble des dossiers. En conséquence, en cas d'annulation pour quelque motif que ce soit la LBVB prélèvera sur les arrhes versées un pourcentage correspondant aux frais générés par l'annulation.

- En cas d'annulation plus de 20 jours avant le stage, 50% des arrhes seront conservées par la LBVB pour frais de dossier. Cette clause sera appliquée en cas de non-respect de l'article 3.
 - En cas d'annulation dans les 15 jours précédant le stage, la totalité des arrhes sera conservée par la LBVB.
 - **Pendant le stage, aucun remboursement ne sera dû en cas de défection, quelle qu'en soit la raison.**
- Dans le cas où le propriétaire de l'hébergement romprait ses engagements avec la LBVB pour quelque motif que ce soit, les inscriptions seraient annulées de fait et les arrhes seraient remboursées.

Article 8 : Santé

Les stagiaires, ou les responsables pour les mineurs, doivent informer la LBVB des traitements ou des particularités d'ordre médical qui les touchent. (Fournir l'ordonnance en cas de traitement en cours.) En s'inscrivant, ils certifient qu'ils sont à jour de leurs vaccins et possèdent l'autorisation médicale de la pratique du volley-Ball. Ils autorisent le directeur du stage ou la personne responsable, à tout mettre en œuvre en cas d'urgence, pour faire pratiquer les traitements et interventions qui seraient reconnus médicalement nécessaires.

Article 9 : Frais médicaux

En cas d'accident ou de maladie, les frais médicaux sont à la charge des stagiaires. Pour faciliter les démarches auprès des différents établissements, veuillez demander à vos organismes de protection sociale (**Mutuelle, Sécurité Sociale etc...**) une **attestation** et pour les plus de 16 ans une copie de la **carte d'assurance maladie**.

Article 10 : Transport

Pendant la durée du stage, quelques déplacements (plage, activité...) pourront être assurés par un service de navette en bus ou en mini bus sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.

Article 11 : Hébergement / restauration

Pour le séjour au camping, la LBVB se charge de la réservation auprès du propriétaire du camping, et/ou du restaurant dans la limite du nombre de places disponibles et de la répartition possible filles / garçons. Tous les repas seront établis et préparés par les stagiaires eux-mêmes. Ce point fait partie intégrante du projet pédagogique.

Article 12 : Accueil à « ERDEVEN Vacances bleues »

L'accueil des stagiaires aura lieu le dimanche à partir de 14h directement au camping.

Un temps partagé tous ensemble pour mieux se connaître...

Les enfants prendront ensuite le temps de s'installer dans leur mobil-home avant de se retrouver pour prendre connaissance ensemble les règles de fonctionnement et le déroulement de la semaine. Animations et Jeux.

Pour tout problème particulier concernant l'accueil, n'hésitez pas à prendre contact avec Samuel FREY le responsable du camp.

Article 13 : Clôture du Training Camp

La clôture se fera à 14h au lieu d'arrivée.

Article 14 : utilisation des téléphones

Nos portables sont à la disposition des stagiaires en cas de besoin.

Nous prendrons probablement les téléphones de vos enfants le soir pour des raisons de respect des temps de repos. Les cadres resteront joignables 24h sur 24h en cas d'urgence ou besoins.

→ **Pensez à prendre leur numéro à l'accueil du stage.**

Article 15 : Sécurité-Santé

Les responsables du stage s'engagent à vous contacter en premier lieu, mais s'autorise à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

De son côté, votre enfant s'engage à respecter toutes les règles de vie et de sécurité données par les responsables au moment de l'accueil et à appliquer, en particulier, la réglementation sur l'alcool, le tabac et les produits stupéfiants. Le non-respect de cet engagement entraînerait l'exclusion sans indemnités de remboursement

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, Prénom)

.....

Agissant en tant que Père* / mère* / tuteur* de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur.

Date :

Signature du responsable légal

Signature du jeune :

Précédée de lu et approuvé

AUTORISATIONS DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, Prénom)

.....

Agissant en tant que Père* / mère* / tuteur* de l'enfant :

- Autorise* / n'autorise pas* la publication, sur le site internet et sur tout support de communication de la LBVB, les photos de mon enfant.
- Autorise* / n'autorise pas* la publication d'une photo dans la presse locale.

Date :

Signature du responsable légal

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche est à remplir obligatoirement. Elle permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour du mineur (arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou de loisirs). Elle évite de vous démunir de son carnet de santé et vous sera rendue à la fin du séjour.

1- VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	No n	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
BCG				Hépatite B	
				Pneumocoque	
Autres (préciser)					

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR :

Poids : Taille :

(Informations nécessaires en cas d'urgence) Suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ☐ non ☐

☒ Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

ALLERGIES :

ALIMENTAIRES oui ☐ non ☐

MEDICAMENTEUSES oui ☐ non ☐

AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui ☐ non ☐

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir**.

Le mineur présente-t-il un **problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales** (informations sous pli cacheté), des **précautions à prendre** et des **éventuels soins à apporter** ?

oui ☐ non ☐

.....
.....

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, ...

.....
.....
.....

4- RESPONSABLE DU MINEUR :

NOM PRÉNOM...

ADRESSE (pendant le séjour)
.....

 Domicile :

 Travail (père) :  Travail (mère) :

 Portable (père) :  Portable (mère) :

N° de SS..... Adresse du centre payeur

Nom de la mutuelle N° de contrat :

NOM du Médecin traitant :  :

Je soussigné (e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date & Signature :

LE SEJOUR

QUELQUES CONSEILS :

Matériel nécessaire en plus de l'équipement pour le Volley-ball (pour 1 semaine de stage)

- Nécessaire de toilette (serviette douche et serviette plage).
- De la crème solaire, un chapeau (ou casquette) et des lunettes de soleil.
- Un maillot de bain ou caleçon de bain (les caleçons de bain sont interdits dans la piscine du camping).
- Des claquettes ou savates.
- Un sac à dos.
- Une gourde ou une bouteille d'eau.

Facultatif :

- Un téléphone portable pour vous donner (ou prendre) des nouvelles (celui des cadres reste disponible), sachant que les animateurs privilégient la cohésion de groupe sans le téléphone portable.
- De l'argent de poche pour plaisir personnel, mais le prix inclut tous les besoins vitaux du stage.

Attention la Ligue de Bretagne de Volley-ball décline toute responsabilité en cas de pertes ou vols...

